REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi

COMMISSION NATIONALE DES DROITS DE L'HOMME

CNDH

COMMUNIQUE N°0020-2025/CNDH-P. I

Relatif à la liberté d'aller et venir et au droit de propriété sur les axes routiers

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) demeure fortement préoccupée par des atteintes aux droits de l'Homme contre les populations civiles et leurs biens sur certains grands axes routiers du pays qui ont des impacts négatifs sur la jouissance des droits économiques et sociaux.

Face à cette situation et sur le fondement, notamment de la Constitution du 22 juillet 2023, du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, de la Charte africaine des droits de l'Homme et des Peuples, des 4 Conventions de Genève de 1949 relatives au Droit international humanitaire, l'Institution nationale des droits de l'Homme :

- condamne ces atteintes à la liberté d'aller et venir et au droit de propriété ;
- rappelle à l'Etat sa responsabilité première de protéger les populations et leurs biens, notamment sur les axes routiers ;
- invite les autorités à tout entreprendre pour faire cesser les exactions portant atteintes à la liberté d'aller et venir et aux droits de propriété sur les axes routiers ;
- recommande au Gouvernement de poursuivre le renforcement des mesures sur les axes routiers en vue de mieux garantir la liberté d'aller et venir et protéger les biens des populations sur l'ensemble du territoire national ;
- réitère son soutien aux Forces Armées Maliennes (FAMa) dans leur lutte contre les groupes terroristes, en conformité avec les droits de l'Homme et le droit international humanitaire ;
- invite les populations à plus de collaboration avec les FAMa.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée. Nul n'est à l'abri de la violation de ses droits.

Bamako, le 17 septembre 2025

La Présidente par intérim

Me Aïssata Founè TEMBELY

CONTACT : Tel : (00223) 20.29.70.21 — BP. E 2170 Bamako - Mali
E-mail : cdroitdelhomme@gmail.com ; site web : www.cndhmali.com Siège de la CNDH : Rue 359-1ère Rue après le palais des sports, Direction Hôtel Radisson Hamdallaye ACI 2000